Loi sur les corporations

AVIS DE CHANGEMENT DU LIEU DU BUREAU ENREGISTRÉ



	DÉNOMINATION SOCIALE
	Adresse (y compris le code postal)
Avis est par les présentes donné que depuis(Date) adresse du bureau enregistré de la corporation mentionnée ci-dessus est:	le nouveau lieu ou la nouvelle
· ·	
(Adresse complète: donner le n° de rue ainsi que le code postal et, dans le cas d'un immeuble à bureaux, le n° du local)	
Date	(Signature du dirigeant de la corporation)
Numéro d'entreprise	
et/ou	
Numéro de registre	